



**SERVICES
FUNÉRAIRES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ELECTIONS 2019 STG



4 SALARIÉS STG S'ENGAGENT POUR LE COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE

- 1.** La CFDT est historiquement présente aux côtés des salariés du funéraires depuis de nombreuses années. Elle nous confère une **solide expérience** de la thanatopraxie, du transport et de la régulation.
- 2.** La CFDT STG est présente depuis la création de la mise en place des délégués du personnel,
- 3.** La CFDT STG assiste à **toutes les réunions** effectuées dans l'entreprise et porte les interrogations des salariés au-devant de la direction.
- 4.** La CFDT STG a réalisé un **effort constant dans le dialogue** auprès de la direction pour mettre en place le développement des actions qui nous incombent : contrôle de l'application de la Loi du Travail, négociations multiples au sein de l'entreprise...
- 5.** La CFDT STG s'est opposée à la **mise en place d'une annualisation** du temps de travail au sein de STG. Aujourd'hui nous restons vigilants sur un éventuel changement de statut (fonctionnement des thanatopracteurs cadres) qui n'est pas forcément adapté au sein de STG.
- 6.** La CFDT STG est engagée **pour notre santé au travail** : équipements de protection jetables, masques, amélioration des véhicules, pack Accident Exposition au Sang.
- 7.** La CFDT STG persévère sur la **qualité de vie au travail** : congés, repos, salubrité des lieux de travail, endiguer la dégradation et la dévalorisation de nos métiers (action plus appuyée auprès des entreprises funéraires)
- 8.** La CFDT STG a obtenu les **jours de fractionnement**, la diffusion des comptes-rendus à tous par mail.
- 9.** La CFDT STG a **négocié sur la revalorisation des salaires** :
 - *Thanatos : 1er Janv 2017 : +1% Base (+heures supp. + 13ème mois) + 1% Variable*
 - *Administratives : Courant 2016 : augmentation sur astreintes (sans consultation CFDT)*
 - *Chauffeurs : Courant 2016 : augmentation sur variables (sans consultation CFDT)*
 - *Tous : 1er Janv 2017 : +5% Paniers repas*
 - *Tous : 1er Janv 2019 : +1.5% Base*
- 10.** La CFDT STG a **motivé des primes exceptionnelles** :
 - *Mars 2017 : + 210€ Brut*
 - *Mars 2019 : + 200€ exonérés d'impôts.*





SERVICES FUNÉRAIRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ELECTIONS 2019 STG



- 11.** La CFDT STG est engagée pour le calcul de nos **temps de travail** : heures supplémentaires, prise en compte du temps de trajet.
- 12.** La CFDT STG est engagée pour la mise en place d'une **grille indiciaire** afin de rééquilibrer la classification et le statut de chaque employé.
- 13.** La CFDT STG réclame de **bénéficier du CE d'Hygéco** et d'une **participation au bénéfice**.
- 14.** La CFDT STG insiste pour obtenir **accès aux informations sur la gestion et les ressources humaines** au sein de l'entreprise en vue de plus de communication et d'échange auprès de nos collègues.
- 15.** La CFDT STG fait partie depuis Février 2019 de la **Commission Nationale Professionnelle des Services Funéraires** : ce qui permet un dialogue avec les autres sections CFDT Funéraire au niveau National et la négociation des accords nationaux (convention collective...)



Lydiane AUROUZE

**MERCI
DE
LES SOUTENIR
ET DE
VOTER
POUR EUX !**



Michaël MOISSONNIER



Lucie GAILLARD



Gwennola EMANN